

Sujet : [INTERNET] implantation de l'entreprise ETS G. VERBRUGGE & FILS à Templemars

De : Pascale MATHELIN <pascalemath@gmail.com>

Date : 09/11/2019 12:07

Pour : pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Nous souhaitons déposer un avis **défavorable** concernant l'implantation de cette entreprise dans notre commune.

Après avoir pris connaissance du rapport de la Mission régionale d'Autorité Environnementale, et des autres rapports concernant ce dossier, nous vous soumettons les remarques suivantes :

Tout d'abord, nous déplorons le fait que l'entreprise ait d'ores et déjà acquis les bâtiments, et y ait apposé son nom avant même que les résultats de l'enquête n'aient été communiqués.

D'autre part, le rapport de la MRAe précise que compte tenu des risques de pollution de l'eau inhérents aux activités de cette entreprise, et étant donné que le site se situe dans un secteur vulnérable du PIG des champs captants du Sud de Lille, « *le dossier devra être retravaillé* ». L'autorité gouvernementale recommande donc « *de rechercher des scénarios alternatifs permettant d'éviter ce risque.* »

L'hydrogéologue agréé fait également remarquer que le caractère de vulnérabilité de la nappe « *est manifeste compte tenu de la faible épaisseur de la couverture silteuse.* » Il ajoute que malgré toutes les dispositions prises « *la maîtrise totale de la gestion de la pollution ne peut pas être garantie à long terme* »

Au vu des risques que l'implantation de cette entreprise pourrait entraîner nous espérons donc vivement que les autorités compétentes tiendront compte de l'avis majoritairement défavorable des habitants de la commune qui se sont manifestés à ce jour pour refuser l'implantation des ETS G. VERBRUGGE & FILS sur notre zone industrielle.

Pascale et Bernard MATHELIN

TEMPLEMARS